



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 02/08/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le comité Eau du 30 juillet 2021 relate une situation météorologique et hydrologique très sensiblement améliorée, qui ne doit cependant pas faire « baisser la garde »

La Préfète de la Creuse, Virginie DARPHEUILLE, a réuni le comité « Eau » pour la troisième fois cette année ce vendredi 30 juillet 2021 et sur recommandation du comité a décidé de proroger l'arrêté de vigilance instauré pour le territoire depuis le 21 juin 2021.

Les dernières semaines contrastent nettement avec la période précédente qui avait conduit à mettre le département en vigilance afin d'anticiper une éventuelle situation de sécheresse estivale. La carte d'anticipation du risque sécheresse en 2021 présentée à l'occasion du comité national de l'eau réuni en mai dernier classait en effet la Creuse avec un risque « probable » de sécheresse.

La réalité a déjoué ces prévisions basées sur des modèles climatiques n'intégrant pas totalement les effets du changement climatique. MétéoFrance souligne une pluviométrie fortement excédentaire et des sols exceptionnellement humides, proches de la saturation par endroit. Le quart sud-est du département a enregistré des pluies abondantes, fin juin notamment, avec 200 mm, soit deux fois la normale mensuelle. Juillet a connu une situation météorologique peu fréquente avec l'arrivée d'une goutte froide à l'origine de forts cumuls de pluie sur une grande moitié ouest du département. La conséquence est visible sur les eaux souterraines, comme le souligne le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, qui décrit un niveau de recharge exceptionnel sur tous les ouvrages, niveau dépassant même les côtes de référence historiques pour le mois de juillet. Une situation donc, beaucoup plus favorable que celle vécue notamment durant les deux derniers étés.

La quasi-totalité des cours d'eau surveillés ont des débits compris entre 100 et 300 %: des débits classiquement enregistrés au mois de juillet. Fait majeur pour la période considérée, à la mi-juillet, des crues parfois records ont même été observées comme celle observée sur la Gartempe à Saint Victor en Marche.

Si cette situation écarte a priori le risque de sécheresse pour les semaines à venir, le comité Eau a néanmoins recommandé le maintien du premier niveau de vigilance sur le Département.

Ce premier niveau ne comporte aucune contrainte ou restriction pour les usagers, professionnels ou particuliers, mais fixe des obligations de remontées d'information hebdomadaires des gestionnaires d'eau potable aux services de l'État, qui permettent un suivi fin de la situation dont la pertinence reste entière pour quelques semaines encore. En effet, la période estivale et l'historique des sécheresses de ces dernières années sur le département invitent à la poursuite d'une surveillance renforcée de la situation afin d'anticiper toute dégradation des niveaux hydrologiques ainsi que la poursuite des efforts de tous pour contenir la consommation d'eau.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse